

---

# Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE)



**Sébastien Labrune**  
**Cellule Ressource en Eau et Agriculture**



# Contexte

- **L'eau potable provient à 96% d'eaux souterraines**
- **Dégradation de la qualité des eaux souterraines pour les paramètres nitrates et phytosanitaires**
- **Lutte contre les pollutions diffuses pour répondre aux objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau :**
  - Bon état et préservation de la qualité des eaux souterraines
  - Garantir une eau de qualité potable pour limiter les traitements correctifs
- **Démarrage en 2006 des Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE)**

**L'enjeu est la qualité de la ressource en eau**

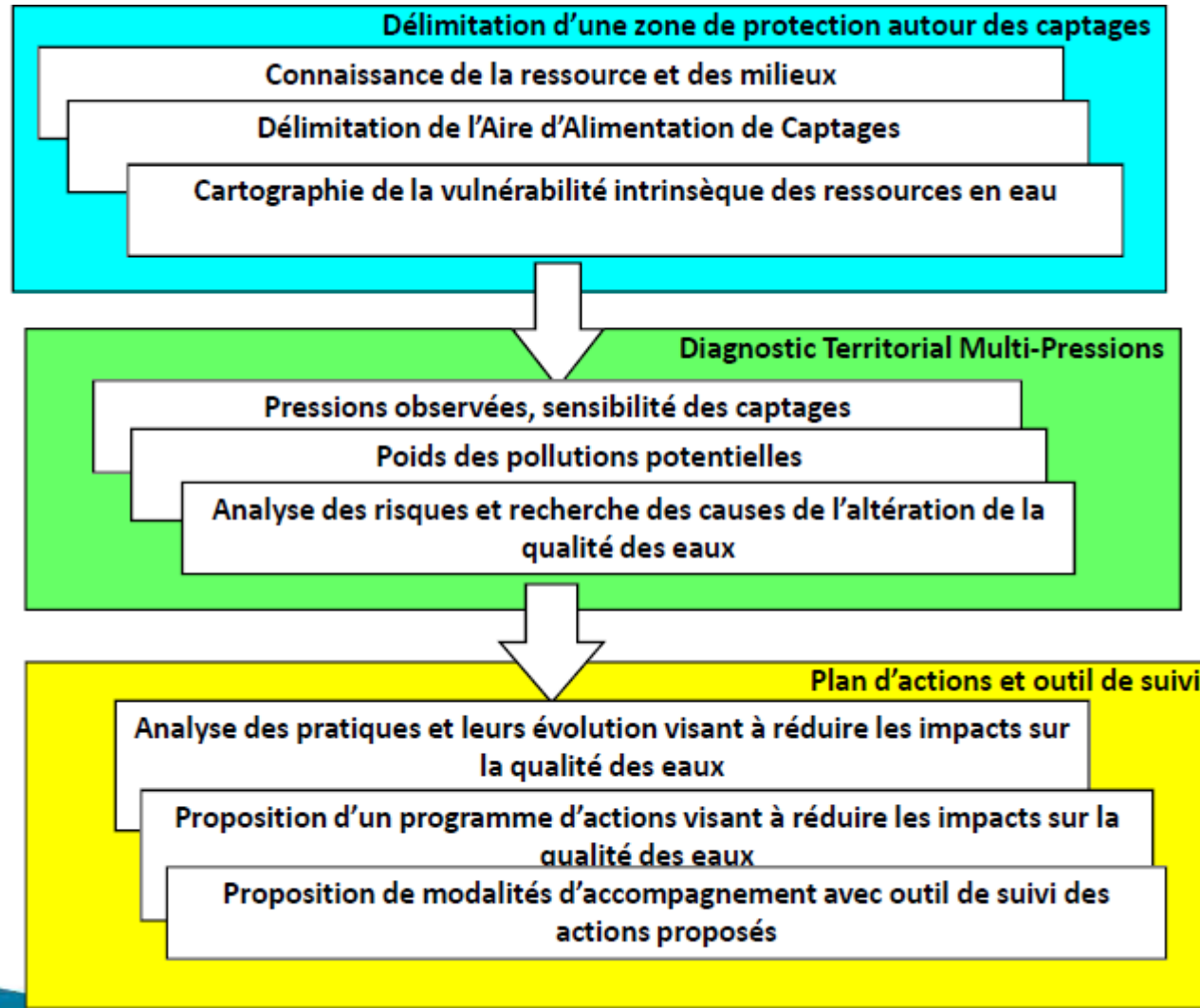
# Lutter contre les pollutions diffuses



- **Dans un territoire pertinent (un ensemble de communes), une collectivité lance une opération afin de**
  - Mettre en place des actions pour réduire les pollutions diffuses ;
  - Réaliser une approche globale multi-pressions ;
  - Organiser la sensibilisation et la concertation dans un territoire.
- Il s'agit donc de mettre en œuvre **une approche globale** pour **réduire toutes les pollutions** (urbaines, industrielles, artisanales, agricoles, voiries...) en s'appuyant sur une **dynamique locale et partenariale**.

# Qu'est-ce qu'une ORQUE ?

**3  
phases  
principales**



**Réévaluation**



# Gouvernance et organisation

- **Maîtrise d'ouvrage de la collectivité responsable de la production de l'eau et donc de sa qualité**
  - Préside le Comité de Pilotage
  - Assure l'animation du projet
  - Organise la création de groupes thématiques (assainissement non collectif, agriculture, artisanat...)
- **Animation du projet :**
  - Identifier les enjeux
  - Lancer et suivre les études préalables
  - Proposer des résultats à atteindre
  - Faciliter l'émergence du plan d'actions territorial
  - Organiser la concertation et la communication, notamment rencontrer tous les acteurs locaux qui doivent être forces de proposition
  - Suivre et évaluer le plan d'actions

**Le rôle de la collectivité est essentiel :  
le portage politique est une condition sine qua non  
pour le succès de l'opération**

# Quels contenus des plans d'actions ?



- **Les plans d'actions portent généralement sur 5 volets :**
  - Urbain (assainissement collectif, assainissement non collectif, phytosanitaires non agricoles)
  - Industrie, artisanat
  - Agriculture
  - Milieu
  - Communication



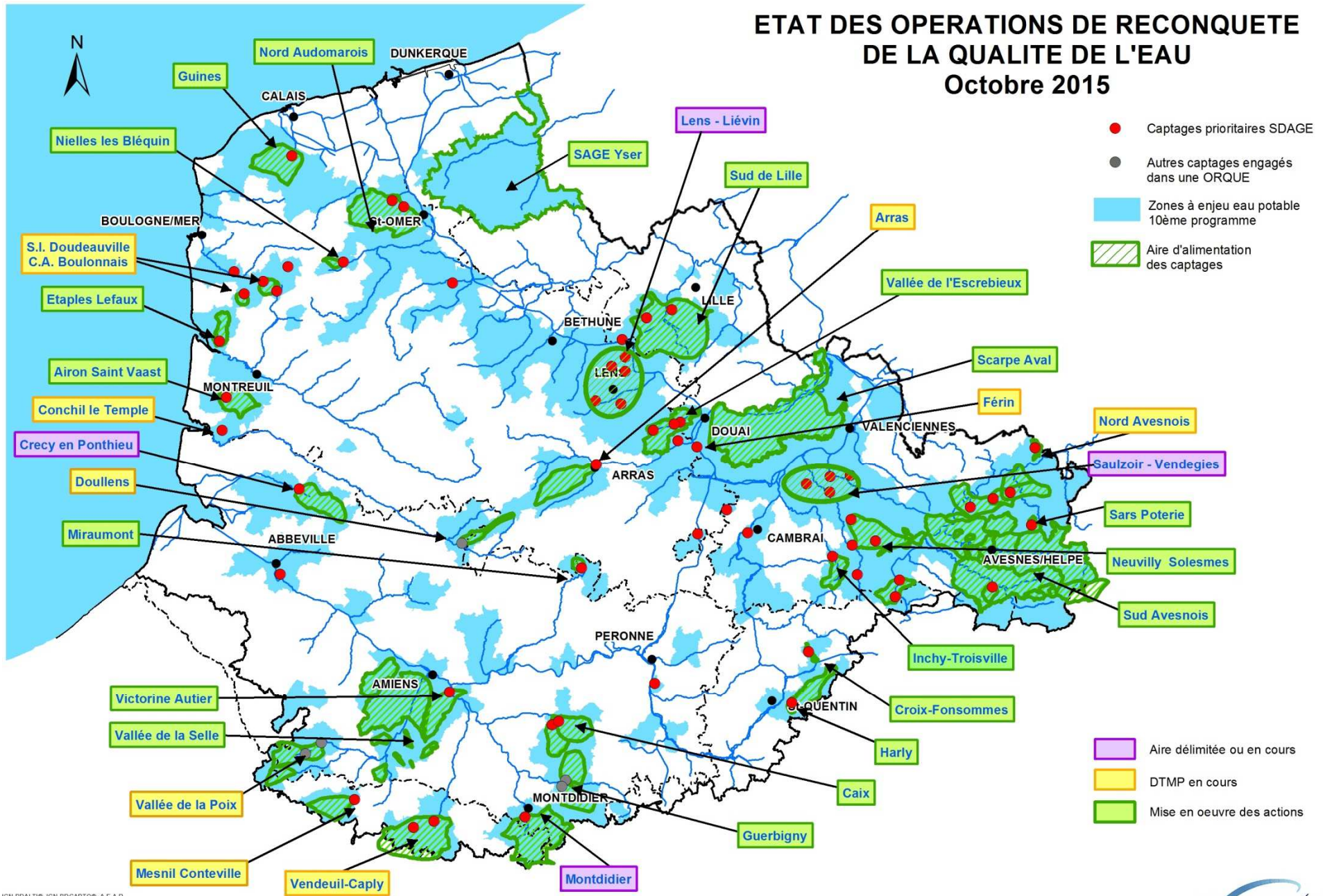
# Quelles aides financières de l'Agence ?



- **Des aides à la collectivité pour la maîtrise d'ouvrage de l'opération**
  - Animation et suivi
  - Etudes (Diagnostic Territorial Multi-Pressions)
  - Communication
- **Des aides à la mise en œuvre des actions**
  - Réseau d'assainissement et station d'épuration
  - Gestion des eaux pluviales
  - Assainissement Non collectif
  - Réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics
  
  - Techniques « propres » en industrie et artisanat
  
  - Investissements matériels et modification des pratiques culturelles des agriculteurs, via les Programmes de Développement Rural

# ETAT DES OPERATIONS DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU

## Octobre 2015



IGN BDALTI®, IGN BDCARTO®, A.E.A.P.  
 AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE  
 reconquete\_oc2015.mxd - cbecquet/RV-01/10/15



# Situation actuelle



- **33 ORQUE en cours :**
  - 4 dans la phase de délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage
  - 9 dans la phase de réalisation du Diagnostic Territorial Multi-Pressions
  - 20 au stade de la mise en œuvre du programme d'actions
- **Grande diversité dans la dynamique et les résultats obtenus**
- **Des étapes clés gérées différemment par les maîtres d'ouvrage**

OPERATION DE RECONQUETE DE LA QUALITE DE  
L'EAU

ORQUE



**Guide méthodologique  
d'élaboration des plans d'actions  
dans les territoires de captages  
d'eau potable**

Septembre 2015

# Pourquoi un guide méthodologique ?



- Guide méthodologique au démarrage en 2008 : contenu des études (surtout Diagnostic Territorial Multi-Pressions), trame de fiches actions, déroulement type de la démarche
  - **Cadrage initial souple, guide aujourd'hui inadapté, nécessité de mise à jour**
- Ajout du contexte « Grenelle », multiplication des opérations, des acteurs, des maîtres d'ouvrages ...
  - **Dérive naturelle, cadrage insuffisant, difficulté de suivi**
- Besoin croissant d'évaluer la mise en œuvre des actions et la dynamique des territoires, de mesurer l'évolution pour
  - **Maintenir la motivation, justifier des financements, réajuster et améliorer l'efficacité des opérations**

# Quel contenu pour ce guide ?



- Rappel des phases d'études, des rôles de chacun, des préconisations sur la concertation et les acteurs à associer
  - **A utiliser en complément des trames de Cahiers des Clauses Techniques Particulières**
- Proposition d'une formalisation du plan d'actions avec un engagement plus officiel des acteurs
  - **Signature d'un contrat par tous les partenaires**
- Indicateurs de suivi par thématique pour les actions, l'implication des acteurs et le milieu : états initiaux et objectifs cibles
  - **Points de référence communs à toutes les opérations**

# Quel usage du guide ?



- Pour les nouvelles opérations qui vont démarrer  
→ **Dès maintenant**
- Pour les opérations devant réviser ou mettre à jour leur plan d'actions (après au moins 3 ans de mise en œuvre)  
→ **Comparaison avec les indicateurs proposés et mise en cohérence**
- Pour les opérations dont le plan d'actions est récent  
→ **Examen des différences et selon les situations, évolutions possibles à envisager avant l'échéance des trois premières années de mise en œuvre**

# Quel accompagnement de l'Agence ?



- **Des interlocuteurs pour apporter conseil et expertise**
  - Cellule Ressource en Eau et Agriculture
  - Missions Territoriales
  - Les autres services de l'Agence le cas échéant pour des sujets précis
  
- **Un réseau des animateurs**
  - Un site collaboratif en ligne
  - Des documents de référence (Cahier des Clauses Techniques particulières...)
  - Des réunions régulières (générales ou thématiques) et des formations

---

# Merci de votre attention

[s.labrune@eau-artois-picardie.fr](mailto:s.labrune@eau-artois-picardie.fr)

<http://www.eau-artois-picardie.fr>